

**FORMULAIRE DE REMISE D'AVIS
DES CHAMBRES EMPLOI-FORMATION
(INSTANCE BASSINS EQFE)
SUR L'AGREMENT OU LE RENOUELEMENT D'AGREMENT DE FILIERES CISP**

Version DFP du 7 mars 2022

CHAMBRE EMPLOI-FORMATION DE :

Namur

Références légales :

- Article 11 du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle
- Article 24 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2016 portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle

Dénomination du CISP :

Centre Européen du Travail CET ASBL

Adresse du CISP

Indiquez l'adresse du siège d'exploitation du CISP qui relève de la compétence de votre Chambre Emploi-Formation. Ce siège peut être différent du siège social du CISP.

Rue :

Des Tanneries

Numéro :

1

Boîte :

Code postal :

5 0 0 0

Localité :

NAMUR

Synthèse des avis de la Chambre Emploi-Formation concernant les filières proposées à l'agrément par le CISP

N° filière (1)	Intitulé de la filière	Avis rendu (2)
1	Formation employé (e) administratif (ve)	Favorable
2	Formation à l'accueil et à l'animation de projets culturels et touristiques (Namur)	Favorable
3	Bilan d'orientation	Favorable

(1) Il s'agit du numéro d'ordre de la filière, tel que figurant dans la demande d'agrément.

(2) Favorable – Réserve – Défavorable

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

<input checked="" type="checkbox"/>	Favorable
-------------------------------------	------------------

<input type="checkbox"/>	Réservé
--------------------------	----------------

<input type="checkbox"/>	Défavorable
--------------------------	--------------------

Motivation :

Les opportunités d'emplois relatives aux services administratifs sont nombreuses dans le Bassin namurois. En 2021, le Forem a géré 397 offres d'agent administratif d'entreprise, 221 offres d'agent administratif des services publics, 133 offres de secrétaire bureautique polyvalent, 96 offres d'agent d'accueil, 40 offres de technicien des services administratifs, 26 offres de technicien administratif des services au public, ...

Pour ce qui concerne l'offre de formation, d'autres Centres d'insertion socioprofessionnelle organisent des formations dans ce secteur d'activité mais celles-ci sont relativement bien réparties sur l'ensemble du Bassin de Namur.

Ont notamment été identifiées les formations suivantes :

- au sein des CISP : formation d'assistant administratif du CEDEG (Gembloux), formation d'employé administratif et d'accueil d'A L'Ovradge (Ciney), formation d'employé polyvalent de DEPROMESEM (Florennes), formation en bureautique du Nouveau Saint-Servais (Saint-Servais), formation d'Assistant administratif au GABS (Sambreville) et formation Accueil et Techniques Administratives au sein de Solidarité Emploi Logement (Ciney).
- le Forem Formation organise également des formations de collaborateur administratif/secrétaire et d'employé à l'accueil à Floreffe.
- l'IFAPME propose quant à lui des formations d'employé administratif à Namur et Dinant.
- au niveau de l'Enseignement de l'enseignement de Promotion sociale, des formations de secrétaire médical sont proposées à Tamines et Namur, une formation d'employé de services à Namur et une formation d'agent d'accueil et de gestion d'un cabinet dentaire à Namur.

Enfin, le centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté Espace Formation Emploi propose des formations aux métiers d'employé du tertiaire (assistant administratif, employé de bureau administratif, employé de bureau communal, ...) à Namur, mais pour un public spécifique (centre agréé par l'AVIQ).

L'offre proposée ne répond pas à l'ensemble des besoins sur Namur où le CET est de plus le seul CISP à organiser une formation dans ce secteur d'activité. La formation permet notamment la confrontation des personnes avec les réalités du métier et la vérification du projet professionnel, ainsi qu'une préparation vers la formation qualifiante, la validation des compétences et la recherche d'emploi (cf. mise en place de passerelles avec le Forem Formation, la Mirena,...).

Recommandation :

Etant donné que la réserve de main d'œuvre dans le domaine administratif est « surdimensionnée » (environ 23.000 DEI pour la Wallonie pour le seul métier d'employé administratif), les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur recommandent au CISP de veiller à donner la possibilité à ceux qui le souhaitent de se préparer à l'épreuve de validation des compétences afin d'accroître les chances d'insertion des stagiaires sur le marché de l'emploi.

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

Favorable

Réservé

Défavorable

Motivation :

Les activités touristiques sont très importantes dans le Bassin namurois et se sont développées ces dix dernières années. La fréquentation des sites et attractions touristiques en Wallonie s'est accrue pendant la crise sanitaire liée au Covid 19 et reste importante. Même si l'activité des agences de voyages a quant à elle été fortement ralentie en 2020 et 2021, elle a repris cette année.

Des offres d'emploi sont régulièrement proposées dans le secteur sur le territoire du Bassin de Namur. En 2021, malgré la crise sanitaire, le Forem a diffusé pour celui-ci : 88 offres pour le métier d'animateur spécialiste d'activités culturelles et techniques, 22 pour celui d'accompagnateur tourisme, 8 pour celui d'animateur généraliste de loisirs, 5 pour celui de technicien de production en tourisme, 4 pour des opérateurs d'attractions et 1 pour le métier de technicien de vente du tourisme et du transport ; ainsi que 96 offres pour le métier d'agent d'accueil.

Pour ce qui est de l'offre de formation, le CET est le seul centre d'insertion socioprofessionnelle à proposer une formation dans le domaine touristique sur le territoire du Bassin de Namur.

L'IFAPME propose deux formations de chef d'entreprise guide nature et guide touristique-guide-accompagnateur en randonnée sur Dinant, mais ceux-ci mènent à des métiers différents.

Les formations proposées dans le cadre de l'Enseignement de Promotion sociale à Namur sont complémentaires ou ne concernent pas le même public : bachelier en management du tourisme et des loisirs, certificat en e-tourisme et marketing digital, guide touristique et animateur de centres de vacances.

Recommandation :

L'impact des nouvelles technologies sur le secteur est important. Lorsque du personnel permanent est recherché, des compétences dans le domaine de la communication digitale sont de plus en plus demandées.

C'est pourquoi, les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur recommandent à l'opérateur, pour faire face à l'évolution du secteur et aux besoins actuels du marché de l'emploi, de veiller à intégrer dans le programme de la filière une formation renforcée à ces compétences en communication digitale : communication sur les réseaux sociaux, sur YouTube, compétences de base au niveau graphique et en matière de vidéo, utilisation de centrales de réservation en ligne, utilisation de terminaux de paiement, création ou modification de sites Internet, utilisation d'outils mobiles (ex. tablettes, ...).

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

<input checked="" type="checkbox"/>	Favorable
-------------------------------------	-----------

<input type="checkbox"/>	Réservé
--------------------------	---------

<input type="checkbox"/>	Défavorable
--------------------------	-------------

Motivation :

Dans son dernier rapport analytique et prospectif paru en novembre 2021 (www.bassinefe-namur.be/rapport-analytique-et-prospectif-2021-et-diagnostics-sectoriels), l'IBEFE de Namur soulignait une nouvelle fois les **besoins importants en termes d'offres d'orientation et découverte métiers** sur le Bassin de Namur.

Voici ces principaux constats en la matière :

« *Beaucoup de métiers et notamment de métiers pour lesquels il existe de réelles perspectives d'emploi restent encore inconnus, mal connus et/ou font l'objet de préjugés, souffrent d'un déficit en termes d'image. Les jeunes et les demandeurs d'emploi ne s'inscrivent dès lors pas aux options et formations qui mènent à ceux-ci et certaines d'entre elles ferment ou ne peuvent ouvrir. Cette méconnaissance des métiers est également source d'abandons en cours de formation.*

Il est donc indispensable de mettre en place et de développer plus d'actions de découverte, de promotion et de valorisation des métiers : à destination des jeunes et des personnes sans emploi, mais également à destination des parents, des acteurs de l'orientation, des accompagnateurs, enseignants, chefs d'ateliers, ... (exemples : stages d'observation, journées découverte métiers, de séances d'acculturation en entreprises ou en centres de compétences, organisation de modules courts d'essais métiers, ...). »

Récemment, plusieurs acteurs namurois de l'Emploi et la Formation ont témoigné de besoins croissants en termes d'actions d'orientation pour leur public. Ils décrivent un public de plus en plus précarisé et de plus en plus « perdu » quant à son projet professionnel. Ils s'accordent aussi sur le constat de la nécessité d'un travail plus long et plus en profondeur avec le public afin de parvenir à faire émerger des projets réalistes et concrets.

En ce qui concerne l'offre disponible sur le territoire, le Centre européen du travail n'est pas le seul organisme à proposer des parcours centrés sur un travail d'orientation à Namur. Trois autres CISP organisent aussi des formations autour de cette thématique. Il s'agit de l'asbl Vis-à-Vis avec la filière *40 jours Chrono*, l'asbl AFICO avec la filière *Découvertes Horizons* et l'asbl Mode d'emploi mais l'offre de cette dernière s'adresse exclusivement à un public féminin. Enfin, bien qu'il permette d'envisager 16 projets sur Namur, l'appel à projet « Appui aux parcours vers l'Emploi » ne répond pas aux besoins de tous les publics. En effet, ses projets sont de plus courte durée et ne proposent dès lors pas le même service en ce qui concerne l'intensité et la continuité de l'accompagnement des publics. Ces offres sont donc à considérer dans leur complémentarité avec l'offre structurelle.

Etant donné les besoins importants du public et l'offre relative de filière d'orientation, les Membres de la Chambre Emploi et Formation de Namur remettent **un avis favorable** concernant cette demande d'agrément.